



# VILLE D'ANDRÉSY

— en Yvelines —

## CABINET DU MAIRE

HR/AB  
Dossier suivi par :  
**Alexis BAKONYI**  
Tél : 01.39.27.11.12  
Télécopie : 01.39.70.96.28  
Alexis.bakonyi@andresy.com

Monsieur Jean-Michel COIGNARD  
Inspecteur de l'Académie de Versailles  
Centre commercial Parly II  
78154 Le Chesnay Cedex

Andrésy, le mercredi 2 mars 2011

Monsieur l'Inspecteur de l'Académie,

Je vous remercie de la réponse que vous m'avez apportée dans votre courrier du mardi 1<sup>er</sup> mars 2011. Celui-ci confirme les explications que vous m'aviez données lors de notre conversation téléphonique, tout comme celles que m'a données Monsieur Lemercier, votre adjoint, hier par téléphone.

Lors du Conseil d'administration exceptionnel du Collège Saint-Exupéry d'Andrésy qui s'est tenu hier soir et malgré une nouvelle proposition de répartition de la D.H.G présentée par Monsieur le Principal, une très large majorité des membres a marqué de nouveau son opposition.

En effet, l'incompréhension, notamment celle des parents accompagné par celle des représentants de la Ville, vient du fait que la D.H.G proposée est calculée sur les effectifs en augmentation et jugée sous-estimée au regard des réalités sur certains niveaux de classe en particulier.

Vous précisez dans votre courrier du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

*« Cette année le collège Saint-Exupéry a la même structure que l'année précédente avec 28 divisions soit une moyenne de 27 élèves par classe (...). »*

C'est bien sûr un constat sur une moyenne globale, mais en fait on note que chaque division est soit à 28 élèves (niveau 4<sup>e</sup>), soit juste en dessous niveau 6<sup>e</sup> et niveau 3<sup>e</sup>.

De plus, en analysant les chiffres prévisionnels, de nouveau confirmés ce mardi, lors du Conseil d'administration, si les effectifs estimés par l'IA des niveaux de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> peuvent être retenus au moins en attente de confirmation en juin prochain, les effectifs du niveau 3<sup>e</sup> s'avèrent sous-évalués : en fait 177 élèves sont scolarisés aujourd'hui en 4<sup>e</sup> et peuvent donc prétendre au passage au niveau supérieur, alors que la prévision annoncée est de 165 élèves en 3<sup>e</sup> pour la rentrée 2011/2012.

De plus, on ne peut expliquer qu'à effectif en hausse (757) vous décidez de baisser dans de telles proportions le rapport H/E (passant de 1,13 à 1,03) même si vous considérez celui-ci comme indicatif. En effet, pour une augmentation d'effectif prévisionnel de 42 élèves (de 715 à 757), la D.H.G n'augmente que de deux heures (de 809 à 811).

Les membres du Conseil d'administration sont évidemment interpellés par ces constats mais aussi sur le manque de considération apportée par l'I.A au Collège Saint-Exupéry, considéré comme largement pénalisé par cette réduction de la D.H.G d'au moins 45 heures, si on conserve simplement le même H/E que l'an passé, déjà lui-même sous-évalué en regard des établissements comparables des Yvelines.

Ce constat, à la fois sur la sous-estimation des effectifs et sur la forte régression de la D.H.G, renforcé par le sentiment de manque de dialogue direct entre eux l'I.A et les divers interlocuteurs concernés, explique la situation d'impasse actuelle.

La Ville d'Andrésey ne peut que s'associer à la position notamment affichée par les parents d'élèves sur l'évolution annoncée de la D.H.G.

Cette situation risque fortement d'engendrer des actions de contestation virulentes sur le terrain. Elles ont d'ores-et-déjà été largement envisagées lors d'une rencontre parents-professeurs, ce lundi soir.

Lors de notre conversation téléphonique, après le Conseil d'administration du 10 février 2011, nous avons convenu qu'une rencontre avec vous à Andrésey, avec les parents d'élèves, avec ou sans les professeurs, était absolument nécessaire. J'estime aujourd'hui, suite à ce dernier Conseil d'administration, que votre venue dans les plus courts délais est encore plus indispensable et si possible avec des éléments complémentaires permettant de sortir de l'impasse.

Je serais à cette occasion très heureux de vous recevoir avec Madame Marie-Françoise Perroto, Maire-adjoint délégué à la Vie scolaire d'Andrésey et de participer à cette rencontre au Collège Saint-Exupéry, comme vous me l'aviez vous-même proposé.

Vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en considération l'urgence de la situation et dans l'attente de la confirmation de votre venue, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

**Hugues RIBAUT**  
Conseiller général des Yvelines

Copie :

Madame Marie-Françoise Perroto – Maire-adjoint délégué à la Vie Scolaire d'Andrésey